

Le FSE



Le Foyer Socio-Educatif du Collège Frédéric Joliot-Curie de Longueau est une association loi 1901 à laquelle peuvent adhérer tous les élèves et les adultes de l'établissement.

Son siège est situé au sein de l'établissement.

Le rôle du FSE est de compléter l'action du collège dans le domaine des activités socioculturelles.



Nos ressources sont les suivantes :

- les cotisations des familles : facultatives, elles sont cependant indispensables pour le bon fonctionnement de l'association,
- la vente des photos de classe (1er trimestre), les ventes diverses (porte-clés, objets fabriqués par les élèves ...),
- les dons (associations de parents d'élèves, dons de parents ...).



Elles permettent de participer financièrement aux actions citées ci-dessous :

- aux sorties pédagogiques et voyages scolaires,
- à l'équipement (progressif) de la Salle de Détente des élèves,
 - aux clubs et ateliers
- à toutes propositions visant au bien-être des élèves.

Pour être adhérent au FSE, une cotisation annuelle de 10 euros minimum par an est demandée.